

## 3G2. Les mutations des espaces productifs français

### A. Des espaces industriels en pleine transformation

La France est une puissance industrielle (4ème rang européen et 8ème mondiale) mais est aujourd'hui touchée par la désindustrialisation (13% des emplois contre 40% il ya 50 ans). Sous l'effet de la mondialisation (concurrence étrangère, délocalisations...), la répartition des activités industrielles change.

Les régions du **Nord et de l'Est** restées longtemps le coeur de l'industrie française connaissent une brutale **désindustrialisation** et peinent à se **reconvertir** avec l'aide de l'Etat et de leurs collectivités (région, département). Fondées sur l'exploitation des ressources (énergies, matières premières) comme le charbon et le fer, les industries traditionnelles (sidérurgie, textile...) sont en crise et victimes de la concurrence étrangère.

L'accessibilité aux réseaux de transports performants et la recherche d'une main d'oeuvre qualifiée sont aujourd'hui privilégiées par les industries innovant dans les nouvelles technologies. Ce redéploiement de l'industrie bénéficie aux métropoles du **Sud et l'Ouest** qui disposent de technopôles (Inovallée à Grenoble, Sophia-Antipolis à Nice...) où sont pratiquées la recherche et des technologies de pointe.

### B. Des espaces agricoles plus ou moins intégrés

La France est la **première puissance agricole de l'Union européenne** et le 4ème exportateur mondial de produits agricoles bien qu'elle ne concerne que **3% des actifs**. Sous l'effet de la mondialisation et de la **Politique Agricole Commune (PAC)**, les activités se sont profondément modernisées (mécanisation, irrigation, engrais, sélection des semences et espèces...) et les espaces agricoles se sont spécialisés dans une production particulière (céréaliculture, viticulture, horticulture...). Le choix d'une agriculture **productiviste** recherchant les meilleurs rendements pour conquérir de nouveaux marchés n'est cependant pas sans conséquences sur l'environnement (dégradation des sols, pollution de l'eau...). Seuls 3% de la **SAU** ou Surface Agricole Utile sont aujourd'hui consacrés à une **agriculture biologique** qui se veut plus respectueuse de l'environnement et recherche la protection de labels de qualité.

Si la concurrence internationale renforce la **spécialisation des espaces agricoles**, elle accentue aussi les inégalités entre les régions bien intégrés aux marchés européens et mondiaux et partenaire d'une puissante industrie agro-alimentaire (Bassin parisien, Grand Ouest, Bretagne, région viticole...) et celles plus en difficultés pratiquant la polyculture et un élevage extensif.

### C. Une concentration des services qui profitent aux métropoles

Les activités de services qui emploient **78% des actifs** sont omniprésentes sur le territoire français. Cependant si les **services de base** (Poste, école, commerces...) sont très répandus, ils tendent à disparaître des régions rurales isolées.

Les métropoles qui détiennent des pouvoirs de commandement et de décision concentrent les **services plus spécialisés** (préfectures, hôpitaux,

universités...). Elles attirent les entreprises financières (banques, assurances...) et les sièges sociaux des grandes entreprises.

La France est la **première destination touristique mondiale**. Elle peut compter sur la richesse et la diversité de son patrimoine culturel (musées, monuments...) et naturel (littoraux, massifs montagneux, territoires d'outre-mer...), sur la qualité de ses équipements de loisirs (parcs d'attractions) ainsi que sur le rôle majeur de Paris (une des capitales mondiales du tourisme) pour développer cette activité.